



CDG 38

CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

DEMANDE DE REMBOURSEMENT TRIMESTRIEL DE DECHARGE D'ACTIVITE DE SERVICE

En application des articles 19 et 20 du décret n°85-397 du 3 avril 1985

Collectivité :

Nom et prénom de l'agent bénéficiaire :

Durée mensuelle de la décharge : heures

Le Centre de Gestion rembourse les heures de décharge d'activité de service sur la base du traitement brut mensuel et des charges patronales.

Sont exclus : les heures supplémentaires ou complémentaires, les astreintes, l'indemnité télétravail ainsi que le forfait mobilités durables.

Une copie des bulletins de salaire est à joindre impérativement

	Exemple de Calcul			
Salaire brut global	1 631,28 €			
+ charges patronales	601,41 €			
= sous total	2 232,69 €			
x nombres d'heures de DAS (en centièmes) réellement effectuées	88,50			
÷ nombre d'heures (en centièmes) payées sur la fiche de salaire du mois	151,67			
= total remboursé	1 302,78 €			

Demande de remboursement de la somme de :

Certifié exact par l'autorité territoriale

Date :

Signature et cachet :